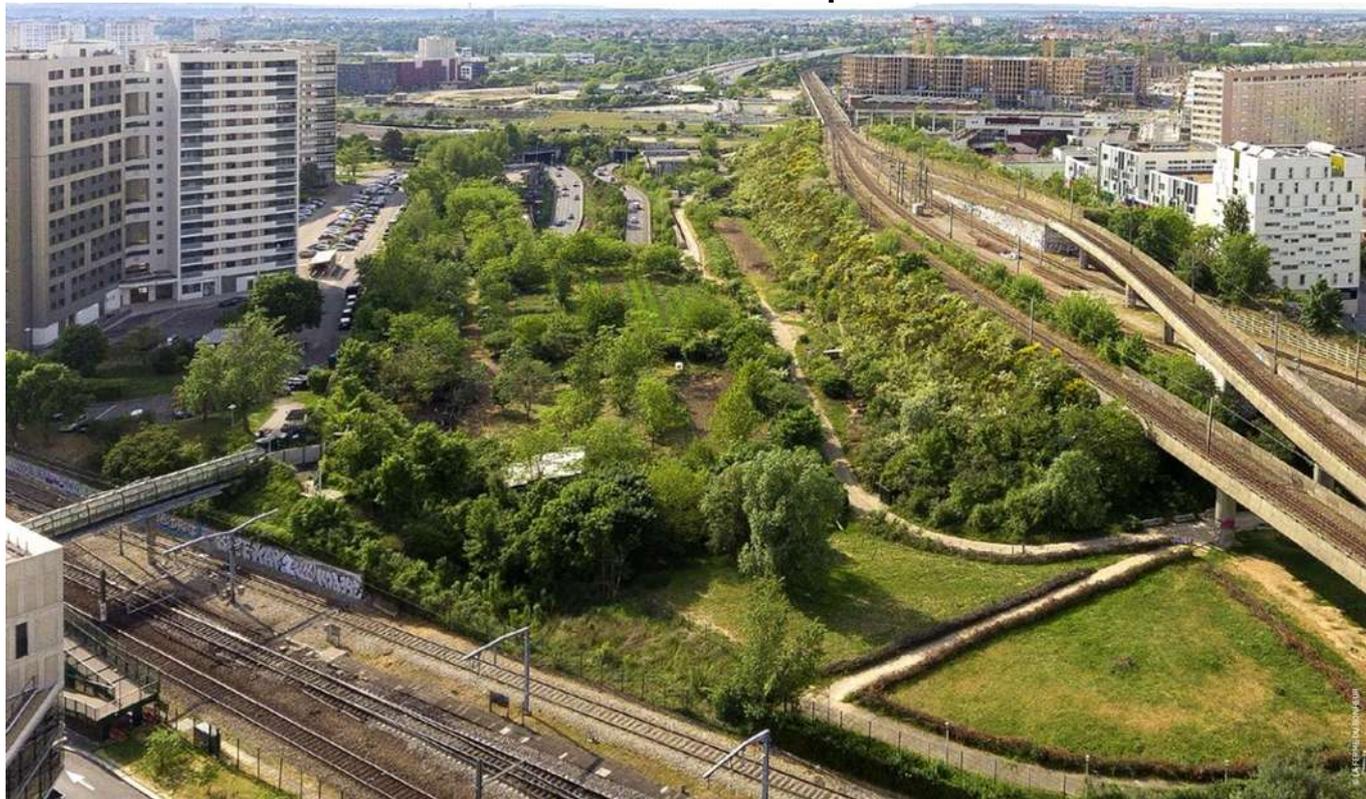


## Coulée verte / Parc rural expérimental



L'« Axe majeur » qui prend son origine aux Tuileries pour rejoindre les berges de la Seine en passant au travers de La Défense, est promu, depuis une quarantaine d'années, à un « avenir vert » fait de circulations douces, sous un couvert végétal dense, et de circulations motorisées apaisées.

À cette fin, des travaux sont en cours, des programmes sont à l'étude et certaines sections sont réalisées comme à Nanterre, les Terrasses de l'Arche et de l'Université. Et récemment, une décision conforme a été prise en vue de créer l'« Entrée d'un futur grand parc des Bords de Seine » sur les terrasses au-dessus des toits de l'échangeur recouverts de terre.

Ce parc sera-t-il conçu et réalisé comme à l'ordinaire, à la suite d'un concours d'idées et après mise en concurrence d'entreprises ? Ou bien décidera-t-on de mettre en œuvre, pour cet aménagement, une innovation sociale, culturelle et paysagère ?

Celle-ci existe d'ailleurs, à l'essai, depuis une dizaine d'années : un usage agricole et rural conduit de façon associative, participative et expérimentale qui a déjà enrichi la biodiversité sur les premières terrasses de l'échangeur. Sont ainsi réalisés, l'amélioration de la vie des sols, la diversification des végétations, l'aspect de bocage, l'édification en pierre sèche de terrasses et d'enclos, la mise en valeur de maraîchages, l'élevage de volailles, de moutons, de porcs, l'apiculture, etc. Et c'est le résultat de la participation de bénévoles aux travaux de la terre, de l'intérêt des participants pour la vie des animaux de la ferme, et ceci sous la conduite de professionnels du maraîchage, de l'agriculture et de l'élevage, qui sont intervenus quotidiennement pour entretenir la ruralité du lieu.

Cependant cet existant est fragile et à court terme très vulnérable. En effet, les moyens de l'association gestionnaire, Paranda Oulam – La ferme du Bonheur sont radicalement réduits : il n'y a plus de professionnels, seuls demeurent les participations bénévoles du « peuple paysan » des dimanches. La disparition de ce paysage rural et agricole est malheureusement vraisemblable, si l'association gestionnaire ne retrouve pas sa capacité initiale d'entretien et de soins à la terre et à la végétation.

Aucun doute, c'est la vitalité d'aujourd'hui qui justifie et rend possible la perspective de créer à moyen terme un parc aussi singulier !

La vision « campagnarde et paysanne » de la fabrication d'un tel parc, implique la volonté d'expérimenter un processus d'aménagement innovant, acceptant la temporalité longue, les tâtonnements de l'organisation paysagère, la recherche de l'adaptation des plantations au sol et au climat, ainsi que des manières d'élever les volailles ou les ovins, etc.

La sagesse d'engager cette expérimentation future et de maintenir la vitalité des actions d'aujourd'hui, sera-t-elle au rendez-vous ?